

Le mot d'billet

Informations municipales



“ Chères et chers amis Locmariaïstes,

Vous serez sans doute surpris que je vous interpelle par ce nom, notre nom... Il m'a paru important de bien définir ce qu'on appelle notre gentilé, c'est-à-dire la nomination précise, celle qui nous rassemble tous.

Nous tous, habitants de Locmaria, sommes donc des Locmariaïstes. Si ce terme dont l'orthographe est un peu délicate, peut, pour certains, sembler compliqué à utiliser dans une phrase, il a cependant l'avantage de rassembler sous un même nom les habitantes et les habitants de notre commune.

En ce début de saison estivale, je n'oublie pas que notre Mot d'billet va être lu par toutes celles et ceux qui, sans être Locmariaïstes, viennent passer chez nous quelques jours ou semaines de vacances : je leur souhaite la bienvenue, et un agréable séjour parmi nous.

Vous tous, Locmariaïstes ou pas, vous pouvez constater que nous mettons beaucoup d'énergie à améliorer votre quotidien dans la commune : le réseau routier d'abord pour lequel nous avons choisi de refaire des pans entiers des routes qui en avaient le plus besoin. Par exemple : la route entre Samzun et le Coléty, empruntée et fragilisée par le passage des cars, qui a été largement améliorée, ou la traversée de Samzun ou les accès au Coty... Je ne citerai pas tout, je sais que vous l'avez remarqué. Nous avons également ré-empierre le chemin qui conduit au Skeul, devenu impraticable, pour faciliter l'accès à cet endroit emblématique de notre commune.

Nous avons aussi travaillé sur les abords et la sécurisation de nos plages les plus fréquentées : l'entrée des Grands Sables a été améliorée, une aire de stationnement aménagée près de Port An Dro, une autre à Samzun. Deux plages, les Grands Sables et Port Andro, ont été équipées de toilettes sèches, nous avons aussi installé des cendriers aux portes des plages pour éviter de trouver des mégots dans le sable. Nous espérons que vous les utiliserez pour nous aider à garder nos plages toujours aussi agréables.

Le bourg n'est pas oublié, les travaux d'embellissement que nous vous avons annoncés sont en cours : fleurissement, pose des totems, élargissement du passage entre les commerces, pose d'un banc à mi-montée pour ceux éprouvent le besoin de s'arrêter un instant en remontant de Port Maria, installation d'un dispositif pour que les propriétaires de chiens puissent ramasser les déjections. L'aménagement de la réserve d'eau à Grand Cosquet se poursuit pour permettre aux pompiers de pouvoir réagir au plus vite en cas d'incendie. Certes, nous voudrions pouvoir faire plus, et plus vite, mais... nous devons respecter les contraintes et multiples règlements qui régissent la vie municipale et prendre aussi le temps de la concertation. Nous vous en reparlerons bientôt.

Depuis quelques jours, vous pouvez accéder au nouveau site Internet de la commune locmaria-belle-ile@wanadoo.fr et un panneau lumineux sera bientôt installé sur le pignon de la mairie : vous disposerez ainsi en temps réel de toutes les informations sur la vie de Locmaria.

Surtout, reprenez dès à présent la date du 13 juillet : ce sera le grand jour de notre Fête Communale, les animations y seront nombreuses et inédites ; nous espérons vous surprendre et surtout vous faire plaisir. Cet été, il y a beaucoup d'autres dates à retenir, qui vont rythmer la saison estivale de Locmaria : alors pour que vous ne ratiez rien, nous vous avons préparé le calendrier "vive l'été" ! Vous serez fiers d'entendre dire que l'on ne s'ennuie pas à Locmaria... Je vous souhaite donc à tous, à vous, Locmariaïstes et à vous, qui nous faites l'amitié de venir séjourner ici, un été plein de soleil et de réjouissances.

Hervé Michet de la Baume
Maire de Locmaria



C'est la Fête le 13 JUILLET AUX GRANDS SABLES animations, concert, restauration et FEU D'ARTIFICE en musique, à la tombée de la nuit !



Vie scolaire



L'école est finie et nous souhaitons de bonnes vacances à tous les enfants de l'école et leurs professeurs. Certains quitteront l'école communale l'an prochain pour rejoindre le collège ; nous leur souhaitons beaucoup de réussite. Pour ceux qui restent, bonne nouvelle, pour remplacer Anne à qui nous souhaitons une excellente retraite, il y aura bien une troisième "maîtresse". Elle sera présente les 4 matinées de la semaine ce qui permettra à Laurence de travailler sereinement avec les plus grands.

Aire marine éducative :

Cette année, nous vous en avons déjà parlé, les plus grands ont accompli un gros travail en partenariat avec le CPIE et financé par la CCBI : la création d'une Aire Marine Éducative à Port Blanc. Sur le site comme en classe, ils ont étudié la faune, la flore, le milieu dunaire. Ils ont constaté les évolutions et dégradations dues à l'intervention de l'homme et surtout cherché des solutions pour sauvegarder cet environnement fragile. Lors du dernier conseil municipal, ils sont venus présenter aux élus les résultats de leur étude et les projets : la création d'une BD humoristique qui illustre leurs découvertes et la conception d'une "boîte" éducative dont ils ont tracé les plans très précis pour inciter les visiteurs à adopter les bons comportements lorsqu'ils se promènent sur cette plage. Ils ont aussi demandé aux élus leur accord pour continuer ce travail l'an prochain. Accordé à l'unanimité bien sûr ! Avec les félicitations de l'équipe municipale pour leur implication.



Voyage dans les îles pour les petits :

A deux reprises, les petits sont allés visiter les îles toutes proches de Houât et Hoëdic. Levés très tôt, ils ont pris le bateau pour découvrir la vie de leurs petits camarades insulaires et comparer les différences de ces milieux encore plus sauvages que celui qu'ils connaissent ici. Et si le beau temps n'a pas été de la partie pour la journée à Hoëdic, ils sont quand même revenus ravis.

édité à 300 exemplaires par la commune - rédaction, photos et mise en page réalisées par les élus - ne pas jeter sur la voie publique

CORNER ÉCOLO : pour des plages sans mégot, procurez-vous les cendriers de poche (en mairie et dans les commerces). et des stickers humoristiques à coller partout dans la maison pleins de bons conseils pour penser aux bons gestes (en mairie)

LUTTE CONTRE LES NUISIBLES

des graines raticides sont disponibles en mairie
Passage du dératiser prévu le 04/07 - inscriptions en mairie
Si vous repérez un nid de guêpes, de frelons... merci de le déclarer en mairie

Les Carnets de l'État Civil

Naissances :

Kalypto Couic 03 - 05 - 2019, Kerdavid
Fille d'Hélène Guillemot et Vincent Couic

Décès :

Danielle Bertho Jacotin 16 - 05 - 2019,
La Croix Rouge

Maryvonne Sarfati Lottier 22 - 06 - 2019,
Pralédan

Jacqueline Expert 29 - 06 - 2019,
Borderenne



PRATIQUE

Mairie : Rue des Acadiens - 56360 Locmaria
Tél. 02.97.31.70.92 / Fax. 02.97.31.71.65
Mail : locmaria-belle-ile@wanadoo.fr
Site : www.locmaria-belle-ile.fr
ouvert du lundi au vendredi : 9h-12h

Agence Postale : Place Abeille Flandre
02.97.31.70.94 du Lundi au Samedi de 10h00 à 12h30
Levée courrier lundi/vendredi : 12h - samedi : 10h30
(horaires modifiés affichés les jours de grandes marées)

L'enquête publique unique relative à l'élaboration du PLU (plan local d'urbanisme), du zonage d'assainissement des eaux pluviales et du zonage d'assainissement des eaux usées se déroulera du mardi 23 Juillet 2019 à 10 heures au samedi 07 Septembre 2019 à 17 heures. Vous êtes invités à poser vos questions et transmettre vos demandes auprès des commissaires enquêteurs sans rendez-vous préalable, lors des 9 permanences programmées ; durant les permanences qui auront lieu dans la salle du Conseil, la mairie restera ouverte.

Mme Tanguy présidera la commission et sera assistée de 4 autres membres : Mme Faysse, Mr Boléat, Mr Cloarec et Mr Quesnel.

permanence des commissaires	matin	après-midi	permanence des commissaires	matin	après-midi
Mercredi 24 juillet :	10h à 13h	14h à 17h	Mercredi 31 juillet :	10h à 13h	
Mardi 06 août :	10h à 13h		Mercredi 14 août :	10h à 13h	14h à 17h
Jeudi 22 août :	10h à 13h		Vendredi 30 juillet :	10h à 13h	
Samedi 07 septembre :		14h à 17h			

En concertation avec les 3 autres communes de l'île, nous avons essayé de répartir les dates pour qu'un maximum de personnes puisse participer, en variant les jours et horaires, en démarrant la dernière semaine de juillet pour prolonger les rendez-vous jusqu'à début septembre, après la grosse saison touristique. Si toutefois certains d'entre vous ne peuvent se libérer aux dates indiquées, ils peuvent durant cette même période, transmettre leurs observations par correspondance à la Mairie de Locmaria, ou par voie électronique à l'adresse suivante : enquete-publiqueocmaria@outlook.fr (également accessible depuis le site locmaria-belle-ile@wanadoo.fr)

Le dossier cet du PLU est consultable en mairie du lundi au vendredi de 9h à 12h et sur le site de la commune

Conformément à la réglementation, des avis d'enquête sont affichés dans différents points de la commune. Les trois projets ont fait l'objet d'une évaluation environnementale qui figure dans le dossier d'enquête. Le rapport et les conclusions de la commission seront transmis dans les 2 mois qui suivent les dates notées ci-dessus : ils seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête, la modification du plan local d'urbanisme sera approuvée par délibération du conseil municipal.

Au commencement des réflexions, la volonté des équipes municipales successives était de conserver en grande partie ce qui avait été défini sous l'ancien Plan d'Occupation des Sols (POS) devenu caduc en 2017. Cependant cela a été rendu impossible suite aux différentes modifications ou promulgations des lois nationales d'urbanisme : ALUR, ELAN, NOTRe... Désormais, nous ne pouvons plus raisonner par parcelle, comme sous le POS, mais par Zone. Sous le PLU, une zone entière est constructible ou ne l'est pas et cela a pour effet de "déclasser" de nombreux terrains.

Sur Locmaria, comme sur le reste de l'île, les possibilités de construction sont déjà limitées par l'application de la Loi Littoral, mais aussi par la présence de servitudes (sites classés, sites inscrits, périmètres de protection de monuments historiques etc). Une partie de notre commune se situe également en zone Natura 2000 ; ces lois et réglementations y sont donc appliquées de façon plus pointilleuses. Mais ne nous y trompons pas, ce sont elles qui ont permis de protéger Belle île d'une urbanisation galopante et de lui conserver sa richesse environnementale et paysagère.

Nous avons bien conscience que l'application des textes, notamment celle de la Loi Littoral, est bien plus restrictive qu'elle ne l'était il y a encore quelques années et nous souhaiterions un assouplissement de cette loi, mais sans la contourner, car cela rendrait PLU illégal. Pour être identifiée comme constructible, une parcelle doit être située dans un village et respecter certains critères comme le nombre de constructions, la densité, le caractère historique de ce village... La présence seule d'habitations dans un hameau ne permet pas à ce dernier d'être "constructible" sous le PLU.

Depuis 2017, nous sommes sous le Règlement National d'Urbanisme (RNU), régit par l'État, et cela tant que le PLU n'est pas acté. Après validation de ce PLU, les élus, tout en veillant à conserver le caractère environnemental de Belle île, espèrent pouvoir augmenter le nombre de zones constructibles en y incluant uniquement les villages qui respectent les critères imposés.

Dans les zones inconstructibles, les possibilités d'extension du bâti existant devraient rester les mêmes.

Nous comprenons le mécontentement des propriétaires de terrains auparavant constructibles qui voient du jour au lendemain leurs projets tomber à l'eau. Nous espérons, comme vous, qu'un jour de nouvelles lois, moins restrictives mais respectueuses de notre environnement, seront appliquées et permettront aux projets de refaire surface. Aussi nous vous engageons à participer à l'enquête publique pour que toutes vos demandes soient prises en compte.

Le PLU, et après ?

Voilà qu'un nouveau critère intervient : la notion d'EPR, Espace Proche du Rivage - qu'il soit maritime ou lacustre - Mais les textes ne déterminent pas vraiment cette proximité ; Cette fois ce sera au SCoT (Schéma de Cohérence territoriale) de la définir à l'échelle de Pays d'Auray ; les élus et le personnel municipal y travaillent déjà. (pour information, cette notion ne s'applique ni à l'Outre-mer, ni à la Corse, ni à l'Île... de France).

Enfin, lorsque le SCoT, aura été révisé du fait de la loi ELAN et sera approuvé, il sera possible d'apporter quelques nouvelles modifications au PLU (sans doute fin 2021).



Route, fossés, installations des toilettes sèches, mise en place du bassin d'eau pour les secours, aires de stationnement près des plages... voilà les gros travaux qui viennent d'être effectués grâce à Camille Le Floch et à l'équipe des techniciens communaux. En parallèle, ils ont aussi mis en place de nombreux petits équipements présentés sur ces images et d'autres arrivent prochainement.

A vous de les découvrir...



Des toilettes sèches accessibles à tous aux Grands Sables et à port Andro



Un tapis pour faciliter l'accès à la plage des Grands Sables



Des cendriers aux portes de plages



Un distributeur de sacs et une poubelle pour déjections canines



Un banc en matériaux recyclables dans la montée de Port Maria



Un habillage bois pour rendre les poubelles plus discrètes



Des totems en acier Corten devant les commerces



Des portions de route ralenties dans les villages ou près des plages pour assurer la sécurité, des lignes jaunes pour éviter le stationnement côté mer... La vue est ainsi plus agréable et la route moins encombrée.



Fleurissement au bord des routes et dans le bourg



Une touche naturelle et estivale : des fanions porteurs de messages